

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse, le 1^{er} juin 2012

Le site Internet du CHU de Toulouse obtient la certification HON

La fondation [Health On the Net \(HON\)](#), organisation non gouvernementale mandatée par la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis novembre 2007 pour certifier les sites Internet de santé en France, **vient de délivrer le 24 mars 2012 la certification HON¹ au site Internet du CHU de Toulouse** (<http://www.chu-toulouse.fr>).

Qu'est-ce que la certification HON ?

La certification HON est fondée sur le respect d'un code de bonne conduite (appelé HONcode) qui comprend **huit principes**. Ces huit principes sont les suivants :

1. **Autorité** : indiquer la qualification des rédacteurs,
2. **Complémentarité** : compléter et non remplacer la relation patient-médecin,
3. **Confidentialité** : préserver la confidentialité des informations personnelles soumises par les visiteurs du site,
4. **Attribution** : citer la/les source(s) des informations publiées et dater les pages de santé,
5. **Justification** : justifier toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients de produits ou traitements de façon balancée et objective,
6. **Professionalisme** : rendre l'information la plus accessible possible, identifier le webmestre, et fournir une adresse de contact,
7. **Transparence du financement** : présenter les sources de financements,
8. **Honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale** : séparer la politique publicitaire de la politique éditoriale.

La demande de certification est une démarche volontaire de l'éditeur d'un site Internet de santé qui, en demandant cette certification, traduit son adhésion à ces principes et son engagement à les respecter.

Pourquoi le CHU de Toulouse a-t-il effectué cette demande de certification ?

En effectuant cette démarche volontaire et en obtenant cette certification HON, qui est désormais [affichée et vérifiable dans le pied de page de chacune des pages de son site Internet](#), le CHU de Toulouse a souhaité indiquer à ces internautes qu'il :

- s'engage au quotidien à produire du contenu respectant les principes éthiques du HONCode
- concourt également à aider les internautes à identifier des sites Internet de santé de qualité en affichant sur son site Internet l'obtention de la certification HON,
- adhère au HONcode et s'engage à respecter ses bonnes pratiques éditoriales ainsi que les exigences pour la certification HONcode.

Cette certification de son site Internet institutionnel démontre donc la volonté du CHU de Toulouse de publier sur Internet de l'information, concernant les services du CHU, utile, transparente et adaptée à ses missions et à l'audience de son site.

¹ La Certification HON est délivrée pour une durée de deux ans (durant cette période, les contenus continuent à être audités par HON). A l'issue des deux ans, la certification du site est réévaluée.